

IMPORTATIONS, 1870.—*Fin.*

Articles.	Total des importations.		Quantités entrées pour la consommation intérieure.		Valeur de la totalité des importations.	Droits.
Sucre, brut	9646	lbs.	\$ 1249 72	\$ 192 92
do raffiné	393	„	70 47	9 83
Savon	40	colis	100 28	15 04
Papeterie	6	„	40 67	5 03
Spiritueux	415	galls.	1064 12	1037 50
Ferblanterie	1	colis	9 00	2 25
Thé	831	lbs.	628 05	106 36
Tabac	1558	„	1449 50	289 50
Légumes, frais	6	colis	66 50	6 65
do conserves de	1	„	9 00	0 90
do oignons	1200	lbs.	120 00	24 00
Fenêtres, etc.	1	colis	4 00	0 80
Vins, Claret	8	galls.	12 00	1 60
do Californie	4	„	8 00	1 00
do divers	42	„	110 00	31 50
Poudres à levain	5	colis	131 00	16 36
Marchandises non spécifiées	10 00
					\$ 83,916 06	\$ 7,221 32

Dans le tableau ci-dessus ne sont pas comprises les importations de Kootenay pour novembre et décembre. Il en a été ainsi pour les années antérieures.

W. HAMLEY.

Hôtel des douanes, Victoria, 20 janvier 1870.

Si les importations ci-dessus eussent passé en douane sous le présent tarif canadien, elles auraient, sans compter les cinq pour cent récemment révoqués, donné un revenu de \$258,478 14.

Hôtel des douanes, Ottawa, 18 mars 1871.